

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CARCASSONNE AGGLO

DECISION DU PRESIDENT N° 2020-068

OBJET : Tableau indicatif des emplois au 1^{er} juillet 2020

Le Président de Carcassonne Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-1 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de COVID-19 ;

Vu qu'il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs de Carcassonne Agglo à compter du 1er juillet 2020 ;

Considérant les besoins des services ;

DECIDE

Article 1 : La création d'un poste à temps non complet (12 heures hebdomadaires) d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1^{ère} classe.

Article 2 : La création d'un poste à temps complet d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2^{ème} classe.

Article 3 : La création d'un poste à temps complet d'Assistant de Conservation Principal de 2^{ème} classe.

Article 4 : Les postes laissés vacants suite à ces nominations seront supprimés.

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Directrice Générale Adjointe en charge du Management et du Dialogue Social sont chargés, chacun en ce qui le concerne, du contrôle et de l'exécution de la présente décision.

Article 6 : La présente décision sera inscrite au Registre des délibérations du Conseil communautaire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil communautaire.

Article 7 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa notification pour son bénéficiaire ou de la date d'affichage pour les tiers et de la date de transmission en Préfecture.

Article 8 : Ampliation de la présente décision sera adressée à Madame la Préfète de l'Aude.

Carcassonne, le 3 juin 2020

Signé et certifié électroniquement
Par Régis BANQUET
Président de Carcassonne Agglo

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-200035715-20200603-DDP-2020-068-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2020
Affichage : 05/06/2020